



CIRCULAIRE N° 3605

DU 10/06/2011

<u>Circulaire</u>		Administrative	
<u>Emetteur</u>	Administration		AGPE
<u>Destinataire (Niveau et type d'enseignement)</u>	Direction	Réseau organisé par la Communauté française Tout niveau	
<u>Contact</u>	Les responsables des Directions déconcentrées		
<u>Document à renvoyer</u>	non		
<u>Date limite d'envoi</u>	/		
<u>Objet</u>	Organisation de la rentrée scolaire 2011/2012 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française- RECTIFICATIF		

- Aux chefs des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française ;
- Aux administrateurs (trices) des internats et des homes d'accueil de la Communauté française ;
- Aux directeurs (trices) des centres de dépaysement et de plein air, du centre d'auto-formation et de formation continuée à Huy, du centre technique et pédagogique à Frameries et des centres techniques de Strée et Gembloux ;

Pour information : - Aux Organisations syndicales

Autorité :	Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française
Signataire :	Madame Colette DUPONT, Directrice générale adjointe
Gestionnaire :	Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française
Personnes-ressources:	Les responsables des Directions déconcentrées
Nombre de pages :	2
Téléphone pour duplicata :	Directions déconcentrées
Mots-clés :	rentrée scolaire Pa/Po – enseignement organisé par la Communauté française

Par la présente, je vous informe qu'une erreur s'est glissée dans l'adresse de MENSURA ABSENTEISME reprise dans la circulaire n°3564 du 12 mai 2011, page 50.

En effet, l'adresse de MENSURA ABSENTEISME est :

« MENSURA ABSENTEISME
Quai Timmermans, **14**
4000 LIEGE »

En outre, dans l'ancienne adresse de MENSURA ABSENTEISME, il y a lieu de remplacer les termes « *4041 JEMEPPE SUR SAMBRE* » par les termes « ***4101 JEMEPPE SUR MEUSE*** ».

Je vous remercie d'informer les membres de votre personnel administratif et ouvrier de cette correction.

Pour le Directeur général,
Par délégation,

Colette DUPONT,
Directrice générale adjointe.